



DEPARTEMENT  
**INDRE**

ARRONDISSEMENT  
**CHATEAUROUX**

COMMUNE DE  
**COINGS**

**N° DEL2026-25**

**OBJET :**

**APPROBATION DU COMPTE  
DE GESTION 2025**

**DATE DE CONVOCATION**  
15 avril 2026

**DATE DE PUBLICATION**  
4 mai 2026

Nombre de membres	<b>15</b>
Présents	10
Représentés	4
Votants	14
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le 28 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de Coings, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Coings sous la présidence de Monsieur Jean-François MORIN, Maire.

Étaient présents : Mme Cécile ARTACHO, Mme Caroline AUBERT, M. Paul BART, Mme Jacqueline BERNARD, M. Alain BROSSOLASCO, M. Abdel ERAGRAGUI, Mme Martine LACOTTE, M. Jean-François MORIN, Mme Emmanuelle RENAUDAT-GABLIN, M. Philippe SARTON.

Absent excusé : Mme Eliane BRULET.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Benjamin DELAGE à Mme Cécile ARTACHO, M. Athmane BILLA à M. Paul BART, M. Thierry BOULAY à M. Abdel ERAGRAGUI, Mme Lucie DA SILVA à Mme Martine LACOTTE.

Secrétaire de séance : M. Abdel ERAGRAGUI.

#### **DEL2026-25 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles relatifs à l'approbation du compte de gestion ;

Vu le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2025 ;

Vu les titres définitifs des créances à recouvrer et des restes à recouvrer ;

Vu le détail des dépenses effectuées, les mandats rattachés et l'état des restes à payer ;

Vu l'état de l'actif et du passif ;

Vu le compte de gestion établi par le comptable public ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2025 ;

Après avoir procédé à l'examen du compte de gestion, vérifié la conformité des écritures comptables avec celles du compte administratif et effectué les contrôles nécessaires ;

Considérant que les opérations tracées dans le compte de gestion sont régulières et concordantes, reflétant l'exécution budgétaire de l'exercice écoulé.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil municipal DÉCIDE, à l'unanimité :

**Article 1** : Le Conseil municipal approuve le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2025, qui fait apparaître les résultats suivants :

SECTION	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultats de l'exercice 2025
Fonctionnement	686 552,53 €	805 248,76 €	<b>118 696,23 €</b>
Investissement	181 175,60 €	230 334,01 €	<b>49 158,41 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>867 728,13 €</b>	<b>1 035 582,77 €</b>	<b>167 854,64 €</b>

**Article 2 :** Le Conseil municipal constate que les opérations comptables sont régulières, conformes aux écritures du compte administratif et traduisent fidèlement la situation financière de la collectivité.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

Fait et délibéré en séance, le 28 avril 2026.

Le Maire,  
Jean-François MORIN

Le secrétaire,  
Abdel ERAGRAGUI



Accusé de réception en préfecture  
036-213600570-20260428-DEL2026-25-DE  
Date de réception préfecture : 30/04/2026